

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Amandine QUERRY

Candidate au Doctorat de Sociologie,
de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Soutiendra publiquement sa thèse intitulée :

La production institutionnelle des "incasables" en protection de l'enfance. Le cas du département des Pyrénées-Atlantiques.

Dirigée par Madame STEPHANIE RABILLER-MONTALIBET et Monsieur JOCELYN LACHANCE

le 14 janvier 2026 à 12h30

Lieu : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Salle : Amphithéâtre 400

Composition du jury :

M. Jocelyn LACHANCE, Maître de conférences HDR	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Co-directeur de thèse
Mme Aubeline VINAY, Professeur des universités	Université d'Angers	Rapporteure
Mme Valérie BECQUET, Professeur des universités	CY Cergy Paris Université	Rapporteure
Mme Nathalie CHAPON, Professeur des universités	Université Marie et Louis Pasteur	Examinaterice
Mme Alice ANTON , Directrice des formations et de la recherche	Institut du Travail Social Pierre Bourdieu	Examinaterice
M. Sébastien CHAPELLO, Maître de conférences	Université de Guyane	Examinateur

Mots-clés : Jeunes à difficultés multiples, Aide Sociale à l'Enfance, Emotions, Parcours de Vie, Institution, Registres normatifs

Résumé :

Les intervenants de l'Aide sociale à l'enfance, en collaboration avec les professionnels de l'éducation et du médico-social, rencontrent des situations de jeunes manifestant divers troubles du comportement, de l'agitation à la violence, pour lesquelles la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement pérennes demeure problématique. Cette recherche s'intéresse à la production institutionnelle d'une figure de « l'incasabilité » en protection de l'enfance. En nous appuyant sur 31 entretiens réalisés auprès de jeunes confiés et de professionnels concourant à leur protection, nous démontrons la place fondamentale qu'occupent la lecture et la catégorisation institutionnelle des comportements émotionnels et sentimentaux au sein des dispositifs. En effet, les représentations des différents acteurs soulignent les tensions qui peuvent émerger des contradictions entre le contexte normatif institutionnel orientant les pratiques professionnelles et les tentatives de « devenir sujet » des adolescents confiés. Il apparaît alors que les professionnels, dont les pratiques visent à encadrer et accompagner les comportements émotionnels et sentimentaux jugés « inadaptés » peuvent, dans certaines situations, invisibiliser les risques inhérents à la vulnérabilité de ces adolescents et participer à la production institutionnelle de jeunes considérés comme « incasables ». Notre thèse permettra alors de proposer quelques pistes pour mieux prendre en compte les résultats de nos recherches.